

Image not found or type unknown



Un délégué du personnel a t il le droit de révéler

Par **sylvaille**, le **06/11/2008** à **08:08**

sur mon site ou je travaille un agent fait partit du délégué du personnel,du ce,et du chsct et quand il a ses réunions après ils nous divulgue tout ce qui c'est passer et dit pendant les réunion a t il le droit n'ai t il pas attaché au secret merci de me répondre